

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Renfrew-Nord-Nipissing-Est soulève la question de privilège.

• (1610)

M. Hopkins: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puisque le député de Lanark-Renfrew-Carleton a cité mon nom ou, du moins, celui de ma circonscription, je précise que je suis entré en contact avec toutes les écoles secondaires de la région et qu'elles s'y opposent. La déclaration qui a paru dans la presse était inexacte et non fondée, et, par conséquent...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra qu'il ne s'agit pas là d'une question de privilège.

LE PROJET DE CRÉATION D'UN ORGANISME D'ÉTUDE DE
L'ALCOOLISME ET DE LA TOXICOMANIE—L'INTENTION
DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): En novembre 1971, une recommandation a été faite au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, recommandation demandant la création d'un institut national sur l'alcoolisme et la toxicomanie. Étant donné que le rapport de la Commission LeDain tarde à paraître, le ministre nous dirait-il s'il a l'intention de créer un institut de ce genre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Pour ce qui a trait à cette proposition, mon ministère a l'intention d'attendre le rapport de la Commission royale.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'ENVOI DES FORMULAIRES T-4 AUX SANS-TRAVAIL

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Pourrait-il expliquer pourquoi certains chômeurs reçoivent des formulaires T-4 d'impôt sur le revenu avant même d'avoir touché des prestations?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): J'ignore l'incident dont parle le député. Probablement un ministère est-il nettement plus efficace que l'autre. Mais l'un d'eux semble avoir un fort retard.

LE CAS DES COTISANTS EXCLUS DES PRESTATIONS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Le ministre fera-t-il dès que possible une déclaration à l'appel des motions indiquant la catégorie de personnes obligées de cotiser à la Caisse d'assurance-chômage mais auxquelles il est interdit de toucher des prestations? Cette question supplémentaire

[M. Nystrom.]

est motivée par la confusion et l'incertitude générales provoquées par une récente décision administrative.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je peux rapidement apporter des éclaircissements. Les responsables de projets d'initiatives locales, par décision du ministère du Revenu, n'ont pas droit à des prestations d'assurance-chômage et n'ont donc pas à cotiser.

M. Nesbitt: Le ministre peut-il nous indiquer s'il existe d'autres catégories de personnes qui ont cotisé des années et qui seraient également susceptibles d'être exclues?

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LE PROGRAMME DE
FORMATION ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. Étant donné le chômage élevé qui sévit à l'heure actuelle, le ministre convient-il maintenant que les emplois vacants sont très rares, alors que la population active compte quelque huit millions de personnes?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): C'est une matière à controverse, monsieur l'Orateur, et j'aimerais en reparler lundi soir prochain.

M. Alexander: Étant donné que moins de la moitié des diplômés des programmes de formation professionnelle ont pu trouver un travail pour lequel ils avaient été formés, le gouvernement songe-t-il à ne plus embarquer les gens dans des programmes d'emploi discutables et de s'occuper plutôt de stimuler l'économie pour créer des emplois?

L'hon. M. Turner: Je vais vérifier les données du député avant de répondre à sa question.

* * *

LA POLLUTION

LES RISQUES DE CONTAMINATION DES RESSOURCES DE
LA MER PAR LE PÉTROLE ET LES MATIÈRES
PLASTIQUES—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre suppléant de l'Environnement ou à son secrétaire parlementaire. Étant donné le témoignage alarmant diffusé hier aux États-Unis selon lequel les planctons au large des côtes de l'est et du sud des États-Unis sont pollués par la quantité de déchets de matières plastiques et de pétrole qui menacent l'ensemble du milieu écologique et partant la survie des ressources marines, j'inviterais le ministre suppléant ou son secrétaire parlementaire à nous dire si le gouvernement canadien s'est penché sur les conséquences de cette situation et s'il peut se prononcer à cet égard.